

Cahors, le 9 juin 2008



Division des moyens et
des personnels du 1^{er} degré
courriel : mp146@ac-toulouse.fr

MOUVEMENT DEPARTEMENTAL 2008 (2^{ème} phase)

Les enseignants restés sans poste à l'issue de la 1^{ère} phase du mouvement, ainsi que les lauréats du concours interne de professeur des écoles 2008, doivent **obligatoirement** participer à la 2^e phase en formulant leurs vœux (fiche de demande de postes jointe à compléter) parmi les postes disponibles figurant sur la liste ci-jointe.

Pour tout renseignement concernant la nature des supports, il est fortement recommandé aux candidats de **prendre contact avec l'I.E.N. de la circonscription concernée** :

- circonscription de Figeac : Monsieur DORANGE (tél. : 05.65.34.13.44)
- circonscription de Gourdon : Madame TALLEUX (tél. : 05.65.41.03.83)
- circonscription de Cahors 2 - ASH : Monsieur LUCZACK (tél. : 05.65.53.37.78)
- circonscription de Cahors 1 : Madame LE THANH (tél. : 05.65.23.23.63).

Les professeurs des écoles stagiaires sortant de formation (P.E.2) qui auront obtenu un poste de **direction d'école à 2 classes et plus** ne seront pas contraints d'en exercer les fonctions ; dans ce cas, ils devront en informer officiellement par écrit leur inspecteur(trice) de circonscription.

DATES DE RETOUR DES DEMANDES

La fiche de vœux complétée devra être **directement** transmise à l'Inspection académique par courriel à mp146@ac-toulouse.fr ou par courrier pour le **LUNDI 16 JUIN 2008**, délai de rigueur.

Poste de Conseiller Pédagogique EPS :

Les candidats au poste de Conseiller Pédagogique EPS devront confirmer leur intention **par courriel pour le vendredi 13 juin** ; ils seront convoqués à l'entretien correspondant qui aura lieu à l'Inspection académique le mardi 17 juin à partir de 17h.

Pour l'Inspecteur d'Académie,
Le Secrétaire Général

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping strokes.

Jean-Jacques VIAL